

## PAMPELONNE, BASTIDE D'ALBIGEOIS \*

LE grand élan de colonisation rurale et de construction urbaine du XII<sup>e</sup> et du XIII<sup>e</sup> siècle a rarement atteint en Europe occidentale l'ampleur qu'il a eue dans le Midi de la France. C'est par centaines que, sous l'impulsion de l'Eglise d'abord, des princes et de la Royauté ensuite, ont alors été fondés ces petits centres d'exploitation rurale et ces bourgades mi-campagnardes, mi-urbaines, souvent fortifiées d'ailleurs, que l'on appelle salvetats et bastides. La faiblesse de l'occupation du sol pendant le haut Moyen âge et la poussée démographique du XI<sup>e</sup> siècle sont à l'origine de cette éclosion. Mais les spéculations économiques, les raisons militaires, en Guyenne surtout, et la politique de pénétration et d'affermissement de la Royauté capétienne en Gascogne et en Languedoc ont été, également, autant de raisons de la floraison des bastides méridionales françaises 1.

Un des plus grands bâtisseurs de bastides du XIII<sup>e</sup> siècle a été le premier sénéchal installé par le roi de France Philippe le Hardi à Toulouse après l'annexion du comté à la Couronne en 1271, Eustache de Beaumarchais. Il fut un des plus entreprenants serviteurs de la Royauté française dans le Midi et sur les Pyrénées. Sa carrière, qui avait débuté sous Alphonse de Poitiers en Auvergne et en Poitou, le conduisit même, on le sait, par deux fois au-delà des

monts, une première fois pendant la guerre de Navarre de 1275-1277, une seconde fois pendant l'expédition de Catalogne en 1285. C'est alors qu'il fut gouverneur de Pampelune, puis gouverneur de Gérone 2. Le nombre de ses fondations de bastides, en Gascogne et en Languedoc, généralement après la conclusion d'un contrat de paréage avec un seigneur local ou avec une abbaye cistercienne, s'élève à plus d'une vingtaine. On y relève Montréjeau au cœur du Comminges (1272), Mirande en plein Astarac (1281), Beaumont-de-Lomagne (1279) et Grenade-sur-Garonne (1290), toutes petites villes restées riches et actives. On y relève aussi Pampelonne, en Albigeois.

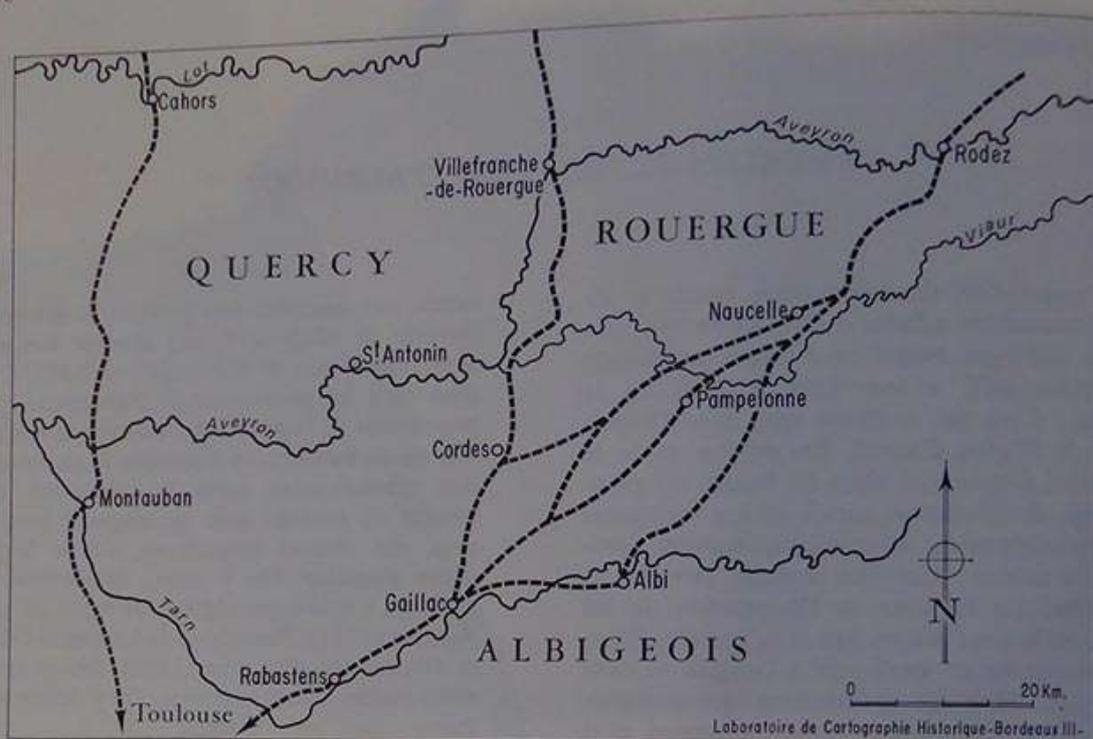
Par son nom de Pampelonne, qui en fait la « filleule » languedocienne de la capitale de la Navarre, cette bourgade du Midi de la France méritait d'être évoquée dans cette revue. Pampelonne est aujourd'hui un petit chef-lieu de canton situé dans le département du Tarn, à la limite de celui de l'Aveyron, c'est-à-dire aux confins de l'Albigeois et du Rouergue. Elle est un peu à l'écart de la grande route, héritière de la route royale. Le plateau du Bas-Ségala, où elle s'élève, donne l'impression d'une grande plaine; son relief est, en réalité, accidenté par de petits « puechs » qui en dominent l'horizon, et surtout par le profond ravin de la rivière, le Viaur, dont les méandres s'enfoncent de plus de 100 mètres au-dessous de sa surface 3.

\* [Extrait de *Pirineos*, t. VII, 1951, p. 455-464.]

1. A. CURIE-SEIMBRES, *Essai sur les villes fondées dans le Sud-Ouest de la France aux XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles sous le nom générique de Bastides*, Toulouse, 1880, renouvelé par les travaux récents : Ch. HIGOUNET, *Les bastides du Sud-Ouest*, dans *Information historique*, mars 1946; P. OURLIAC, *Les villages de la région toulousaine*, et O. de SAINT-BLANQUAT, *Comment se sont créées les bastides du Sud-Ouest de la France*, dans *Annales. Economies. Sociétés. Civilisations*, 1949; Ch. HIGOUNET, *Bastides et frontières*, dans *Le Moyen âge*, 1948; La frange orientale des bastides, dans *Annales du Midi*, 1949; Cisterciens et bastides, dans *Le Moyen âge*, 1950.

2. C. COMPAYRÉ, *Notice sur Eustache de Beaumarchais, sénéchal de Toulouse et d'Albigeois de 1272 à 1294*, dans *Mémoires Société Archéol. du Midi*, t. XI, 1874-1879; M. BOUDET, *Dans les montagnes d'Auvergne de 1260 à 1325 : Eustache de Beaumarchais et sa famille*, dans *Rev. de la Haute-Auvergne*, 1899-1900; L. DELISLE, *Notice*, dans *Recueil des Historiens de France*, t. XXIV, p. 259-261.

3. H. ENJALBERT, *A travers le Ségala. Notes de géographie historique*, Rodez, 1950, vient de donner une excellente description de cette région et d'en tracer les grandes lignes du peuplement et de l'histoire rurale.



CARTE 28. — Situation de Pampelonne et chemins de Toulouse à Rodez au Moyen Age.

L'origine de Pampelonne pose d'abord un problème de critique. Le nom d'une bastide ainsi appelée apparaît, en effet, dans deux documents différents : l'un attribue sa fondation au comte de Toulouse Raimond VII, l'autre au sénéchal Eustache de Beaumarchais.

Le premier de ces documents est la transcription d'un mandement d'Alphonse de Poitiers dans un registre de ce comte. C'est l'ordre d'enquête adressé à Pons Astaud et à Eudes de la Montonnière, ses officiers, au sujet de la destruction par les hommes et la communauté de Saint-Antonin de *quandam bastidam, quam, bone memorie Raimundus quondam comes Tholose, predecessor nostri, in Caturcino vel Albigeo construi fecerat*, en date du 25 octobre 1268. Le texte du mandement ne donne pas le nom de cette bastide. Ce n'est qu'après sa transcription que le registre porte : *Pampelune vocabatur dicta bastida que diruta fuit* 4.

4. Arch. nat., JJ 24<sup>e</sup>, éd. A. MOLINIER, *Correspondance administrative d'Alphonse de Poitiers*, Paris, 1894, t. I, n° 892.

Le second document, qui, d'autre part, relate la fondation d'une bastide de Pampelonne, un rouleau, depuis longtemps signalé, appartenant aux Archives communales de Cordes, est une enquête faite pour savoir si la juridiction du territoire de cette bastide dépendait des consuls de Cordes ou de ses propres consuls 5. Sa date est du mois d'août 1299 6. Plusieurs des personnages interrogés répondent invariablement que c'est le sénéchal de Toulouse et d'Albigeois, Eustache de Beaumarchais, qui avait, dix ans auparavant, édifié la bastide : *Eustachius de Bello marchesio plantavit palum in loco qui tunc vocabatur Thuria et aedificavit novam bastidam cui nomen imposuit Pampilonam — Eustachius de Bello marchesio incipit et construxit dictam bastidam de Pampilonam in*

5. Arch. comm. de Cordes (Tarn), FF 43, signalé en premier lieu par Cl. COMPAYRÉ, *Etudes historiques et documents inédits sur l'Albigeois*, Albi, 1841, p. 323-327.

6. Ch. PORTAL, Date de la fondation de Pampelonne, dans *Rev. du Tarn*, t. II, 1894, rectifie l'indication erronée sur ce point par COMPAYRÉ.

*loco qui tunc ante constructionem dicte bastide vocabatur Turia — Durandus de Gauxarengas de parochia de Montelarezio dixit quod possunt esse X anni vel circa quum dominus Eustachius de Bello marchesio tunc seneschallus Tholosanus et Albiensis incepit et construxit novam bastidam de Pampilona in loco qui tunc ante constructionem vocabatur Thuria.*

Aucun de ces deux documents, l'un copie d'un registre de la chancellerie d'Alphonse de Poitiers, l'autre rouleau d'enquête qui fait partie encore aujourd'hui de son fonds originel, ne peut être suspecté. Tout au plus aurait-on pu craindre que la mention du nom de *Pampelune* après la transcription du mandatement de 1268 ait été ajoutée longtemps après l'enregistrement, donc qu'elle n'ait été qu'une identification faite à une époque où existait notre Pampelonne. Or, il n'en est rien. Cette mention est bien contemporaine de l'enregistrement, non pas de la main du scribe qui transcrivit le mandement, mais de celle du scribe qui copia l'acte suivant. C'est une indication supplémentaire, ajoutée, comme cela arrivait souvent, au moment de l'enregistrement; indication, par conséquent, parfaitement valable d'un clerc qui était sans doute au courant de l'affaire.

En possession sur l'origine d'une bastide nommée Pampelonne de deux textes authentiques mais donnant deux versions différentes, comment donc trancher la question? Les auteurs qui ont écrit avant la publication du premier de ces documents n'avaient pas eu à se poser le problème. Pour A. Molinier, éditeur de la *Correspondance administrative d'Alphonse de Poitiers*, la solution était, sans s'arrêter au texte de l'enquête, dans l'identification de *Pampelune* du registre avec la ville actuelle de Pampelonne : le texte de 1268, estimait-il, prouve que la fondation de notre bastide d'Albigeois était antérieure à l'année 1249, mort de Raimond VII.

Et cependant, même sans faire intervenir l'autre document, cette identification de la bastide du mandatement d'Alphonse de Poitiers avec Pampelonne d'Albigeois présente des difficultés. A s'en tenir à la vague situation indiquée par le texte *in Caturcino vel Albigesii*, la bastide en question devrait plutôt être recherchée aux limites du Quercy et de l'Albigeois qu'à celles

de l'Albigeois et du Rouergue. On comprendrait mieux, dans ce cas, d'ailleurs, l'intervention des hommes de Saint-Antonin contre elle. Car on verrait mal l'actuelle Pampelonne, située à une cinquantaine de kilomètres de Saint-Antonin, sur des chemins et dans des terroirs différents, avoir pu porter préjudice à cette petite ville du Quercy, et mal les hommes de celle-ci faire un tel parcours pour aller la détruire. Au contraire, une nouvelle bastide construite aux confins de l'Albigeois et du Quercy pouvait faire concurrence à Saint-Antonin toute proche, et pouvait vraiment être l'objet d'une attaque de sa part. Nous croyons, dès lors, que la bastide non dénommée dans le mandement de 1268, même si elle s'appelait bien *Pampelune*, n'était pas la bastide actuelle de ce nom.

Tenter d'accorder les deux textes en faisant l'hypothèse que c'est sur l'emplacement de la bastide de Raimond VII, détruite en 1268 et avec le même nom, qu'Eustache de Beaumarchais éleva quelques années après sa nouvelle ville est, au surplus, inopérant. Le lieu où s'éleva la bastide du sénéchal est en effet appelé, par tous les témoins de l'enquête de 1299, *Turia*. S'il y avait déjà eu sur cet emplacement une première bastide du nom de Pampelonne, le fait n'aurait pas été oublié dans l'espace d'une seule génération. Mais, surtout, deux actes du cartulaire des Alaman, importants seigneurs de l'Albigeois à cette époque, indiquent bien aussi qu'il n'existait avant Pampelonne sur le plateau du Bas-Ségala que la seigneurie de *Turia*, appartenant à cette maison. De l'héritage de Sicard Alaman le Vieux, le *castrum de Turia* passa en usufruit à son fils Raimond, chanoine de Rodez en 1275; puis, revenu en la possession de Bertrand, vicomte de Lautrec, héritier de Sicard Alaman le Jeune, il fut l'objet en 1285 d'un échange avec le roi de France contre certaines rentes : *item castrum de Turia, cum omnibus iuribus et pertinenciis suis et omnimodo iurisdictione alta et bassa; item XL sextaria ad mensuram Albie, annui redditus; item censsus et pazatam dicti castri, parciones bladorum; item decimas quas dixit se habere in dicto castro; item censsus et oblias denariorum, pazatam, quandam vineam, XX anguillas censuales, octuaginta gallinas, III libras cere, cirogrillos, carnalagia decimarum et*

*forestam que est in ruppibus fluminis de Viaur...*<sup>7</sup>

En définitive, il faut disjoindre les deux textes et établir ainsi les faits : Il a existé, d'un côté, une bastide fondée par le dernier comte de la maison raimondine avant 1249, détruite en 1268. Son emplacement exact, sans doute en Albigeois, non loin de Saint-Antonin, nous est inconnu. Que son nom de *Pampelune*, devenu libre en quelque sorte par sa destruction, ait été repris pour une fondation postérieure est un indice de la vogue persistante des dénominations hispaniques. Et il y a eu, d'autre part, Pampelonne, en Albigeois aussi, fondée par le sénéchal Eustache de Beaumarchais.

\*  
\*\*

Les réponses faites à l'enquête de 1299 nous décrivent bien les origines de la bastide du Bas-Ségala albigeois. Eustache de Beaumarchais, en personne, serait venu sur le plateau et, suivant la coutume, aurait planté le *pal* sur l'emplacement de la future ville. Peut-être avait-il donné lui-même les instructions pour son édification; et la construction avait commencé aussitôt. Fait d'importance, enfin, c'est encore le sénéchal qui lui avait imposé son nom *Pampilona*.

D'autres pièces des Archives communales de Cordes, de 1293 et 1295, se rapportent également à l'affaire de juridiction entre l'ancienne et la nouvelle bastide, et on ne connaît pas de documents antérieurs. Il est donc fort probable que les personnages interrogés ne s'éloignaient

7. E. CABIÉ et L. MAZENS, *Un cartulaire et divers actes des Alaman*, Toulouse, 1882, p. 58-60 et 76-78.

guère de la vérité en attribuant à une dizaine d'années avant l'enquête de 1299 la fondation de la bastide. C'est, par conséquent, vers 1290 que la petite ville dut commencer à se construire<sup>8</sup>. Cette époque s'accorde bien, d'autre part, avec l'échange fait avec Bertrand de Lautrec, du terroir de *Turia*, en 1285. En 1290, c'est encore l'année de la conclusion entre Eustache de Beaumarchais et l'abbé de Grand-selve du paréage pour la construction de la bastide de Grenade, passé à Rabastens en Albigeois le 4 septembre<sup>9</sup>. Il y a là une singulière rencontre de temps, de lieux et de noms.

Le sénéchal avait-il connu l'existence d'une autre bastide déjà dénommée *Pampelune*? C'est fort possible. En élevant sur un emplacement différent une nouvelle bastide avec le même nom, il ne fut probablement pas fâché d'affirmer la continuité de la politique royale et de la politique raimondine dans ce pays albigeois. Mais il est évident qu'Eustache de Beaumarchais a surtout voulu donner à la ville neuve le nom de *Pampelune*, la capitale de la Navarre où il avait séjourné et guerroyé quelques années plus tôt. Cette impression profonde faite par l'Espagne chez le grand sénéchal capétien s'exprime de la même façon par le nom de Grenade choisi la même année pour la bastide de la vallée de la Garonne. Ces noms, *Pampelune*, Grenade, Cordoue et Valence, agissaient comme une magie sur l'esprit de la chevalerie française du Moyen âge.

Le territoire sur lequel fut construite la bastide n'était pas, en tout cas, inexploité ou

8. Ch. PORTAL, art. cit., p. 25-27.

9. Arch. comm. de Grenade (Haute-Garonne). II 62. Voir *Hist. gén. de Languedoc*, éd. Privat, t. IX, p. 158-159.

PLANCHE XV. — *Vue aérienne de la bastide de Pampelonne.*

La vue aérienne ci-contre montre une partie du méandre encaissé du Viaur aujourd'hui ennoyé par un barrage. La bastide primitive s'aperçoit nettement sur la photographie : c'est le noyau de l'agglomération; un petit boulevard sur l'emplacement des anciens fossés en marque les limites; l'église en occupe l'angle nord. La ville s'est agrandie seulement depuis un siècle suivant l'axe du grand chemin et a, de part et d'autre du noyau médiéval, occupé l'espace des anciens jardins. Le terroir de la bastide ne dépasse pas ses environs immédiats. Pampelonne du XIII<sup>e</sup> siècle apparaît ainsi comme une petite bastide de route dont le rôle était, en son temps, essentiellement politique.



assigné, dès l'origine, non seulement à ses consuls mais aussi à son bayle royal.

Aujourd'hui, la bourgade a grandi le long des routes et dans l'espace fuselé que constituaient autrefois ses jardins. Deux « barrys », deux faubourgs, se sont formés sous les anciennes murailles, avec de grands foirails, depuis la confection du cadastre de 1831. Les progrès

de la nouvelle agriculture du Ségala de 1890 à 1925 ne sont pas étrangers à cette renaissance du vieux bourg<sup>14</sup>. Ainsi, en dépit de son éloignement relatif de la voie ferrée et de la route moderne, la création d'Eustache de Beaumarchais continue-t-elle, avec son sonore nom hispanique, à faire figure de petite ville.

14. H. ENJALBERT, *op. cit.*, p. 49-62.